

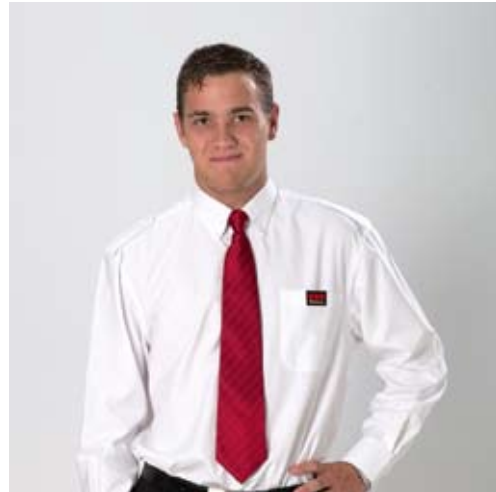


Les uniformes Securitas



La première image du professionnalisme

Le décret n°86-1099 du 10 octobre 1986 précise que le personnel des entreprises de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds doit être, dans l'exercice de ses fonctions, revêtu d'uniformes ne prêtant pas à confusion avec les uniformes de la force publique. Cet uniforme doit comporter des insignes distinctifs et visibles permettant d'identifier la dénomination ou le siège de l'entreprise.



Janvier 2007

Les tenues évoluent

Elles s'inscrivent dans le contexte de professionnalisation et de développement des compétences engagés par Securitas.

La gamme des uniformes Securitas reste sur ses bases strictes et fonctionnelles.

Veste-blouson, chemise blanche à épaulettes, cravate club, sont les trois nouveautés de la tenue officielle pour accompagner l'image de Securitas, plus dynamique et plus pro.





Veste-blouson/veste 3 boutons

- Gris anthracite
- Poly laine-Lycra® bi-extensible

Chemise blanche

- Tissu Oxford « easy care »
- Epaulettes

Cravate Club

- Clip anti-agression

Pantalon

- A pinces, ceinture cuir siglée

Jupe

- Doublée en étamylne-Lycra®

Pull Classique Col en V

- Laine & acrylique

Parka

- Polyuréthane
- Gilet anti-froid amovible
- Bandes rétro-réfléchissantes

Chaussures

- Chaussures de ville noires et chaussettes noires (non fournies dans l'uniforme)
-

La spécialisation par métier

Depuis quelques années, des services spécialisés par métier sont nés au sein de Securitas. Une tendance de fond qui répond bien aux attentes des différentes typologies de clients.

Que ce soit en sécurité mobile, agent cynophile, agent qualifié SSIAP, agent de sécurité logistique, les tenues des agents de sécurité accompagnent la stratégie de l'entreprise en soulignant le caractère « sécuritaire » et professionnel de Securitas.

Pour les agents de sécurité mobile, la tenue doit être légère et faciliter les mouvements. Le maître-chien porte une tenue souple, type combinaison en polymole.

En polo ou en parka, les agents de sécurité doivent se sentir à l'aise, prêts à intervenir.

Pour les agents qui affrontent des risques plus élevés tels que le feu, les projections de produits acides ou l'électricité statique, la combinaison EPI est indispensable.





Polo

- Gris moyen, coton, siglé

Chaussures

- Chaussures de sécurité
- Bouts en coque

Pantalons

- Treillis gris anthracite
- Bandes rétro-réfléchissantes

Gilet

- Polymole déperlant
- Multi-poches

Combinaison

- Gris anthracite
- Polymole déperlant
- Polyester & coton

Pull type « pompier »

- Anthracite
- Renfort coudes & épaules
- Bande horizontale gris clair

Parka

- Polyuréthane
 - Gilet anti-froid amovible
 - Bandes rétro-réfléchissantes
-

Incendie & risques chimiques

Polo et sweatshirt

- Rouge, siglé & marqué
« Sécurité incendie »

Pantalon

- Treillis bleu marine
- Viscose Kermel

Ceinturon

- Viscose Kermel noir

Chaussures

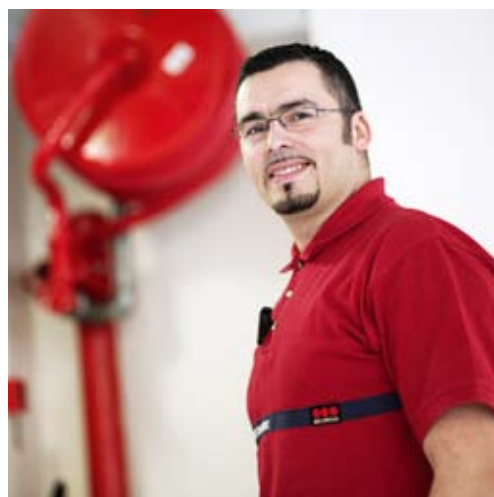
- Rangers noires

Pull

- Rouge, siglé & marqué
« Sécurité incendie »
- Renfort coudes et épaules

Parka

- Polyuréthane
- Gilet anti-froid amovible
- Bandes rétro-réfléchissantes





Normes de sécurité des E.P.I. Securitas

- EN 533 - CE 2
- Pr EN 13034 - CE 2
- EN 1149-3 - CE 2

Equipements de protection individuels (E.P.I.)

Deux directives européennes définissent le cadre de la normalisation des équipements de protection individuels :

- La directive 89-686 du 21 décembre 1989 relative à la conception des E.P.I.
- La directive 89-656 du 30 septembre 1989 relative à l'utilisation des équipements de protection individuelle

Ces directives définissent par ailleurs des catégories d'équipement de protection individuelle, ainsi que leurs procédures d'homologation :

- CE 1 : catégorie 1 : risques mineurs (activité sans danger ou à effets superficiels)
 - CE 2 : catégorie 2 : risques courants (activité avec probabilité de danger non nulle)
 - CE 3 : catégorie 3 : risques majeurs (activité avec danger mortel ou invalidant)
-



Intégrité Professionnalisme Esprit de service

Securitas
2 bis, rue Louis Armand
75741 Paris cedex 15
Téléphone : + 33 (0)1 53 98 13 35 Fax : + 33 (0)1 53 98 13 19
www.securitas.fr